



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PÉRIGORD-LIMOUSIN

2022-7-12

02 DÉPARTEMENT 400752-20221201-2022\_7\_12-DE  
Reçu le 07/12/2022  
Département de la  
DORDOGNE

Seance du 01 Décembre 2022

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
Miallet

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
21/11/2022

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 36  
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

**Mesdames** : BOSREDON CURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAUCHER Danielle, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick,

**Messieurs** : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, CHIPEAUX Raphaël, BRUN Philippe, COMBEAU Bertrand, CURNARIE Pascal, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, THOMAS Michel, VAURIAC Bernard

JL Faye a quitté la réunion à 19h

**Absents et excusés et procurations** : COUTURIER Pierre-Yves – FAYE Jean-Louis (donne pouvoir à G. Saerens)

Madame Dominique MARCETEAU est désignée secrétaire de séance

### Décision Modificative

Monsieur le Président informe le Conseil communautaire que des modifications sont demandées par rapport au budget 2022.

#### **Budget annexe tourisme**

Des admissions en non-valeur sont à inscrire suite à l'envoi d'un tableau de la trésorerie (taxe de séjour) pour 732.78 € et 1800.08 €.

Des provisions pour créances douteuses avaient été inscrites au BP2022 sur la base de l'état des restes à recouvrer. Ces restes à recouvrer, ayant évolué depuis le BP, il convient de rajuster la prévision (prévu 210 € au lieu de 22.10 €)

Ces modifications seront équilibrées par un virement du B. Principal.

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **VALIDE la décision modificative suivante :**

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 02 décembre 2022  
Le Président,

Michel AUGEIX



**AR Prefecture**

024-242400752-20221201-2022\_7\_12-DE  
Reçu le 07/12/2022

DM 01 12 2022 BA TOURISME

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6541 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	732.78 €	0.00 €	0.00 €
D-6542 : Créances éteintes	0.00 €	1 800.08 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>2 532.86 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6817 : Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	187.90 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>187.90 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-7552 : Déficit du budget annexe à caractère administratif par le budge	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 344.96 €
<b>TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>2 344.96 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>187.90 €</b>	<b>2 532.86 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>2 344.96 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>2 344.96 €</b>		<b>2 344.96 €</b>

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission.  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 02 décembre 2022  
Le Président,

Michel AUGEIX

